

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Rapport du HCERES sur la Structure fédérative :

Maison des Sciences de l'Homme Lorraine

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Lorraine

Centre National de la Recherche Scientifique – CNRS

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Philippe Rygiel, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Fédération

Nom de la fédération : Maison des Sciences de l'Homme de Lorraine

Acronyme de la fédération : MSHL

Label demandé : Renouvellement USR

N° actuel : URS 3261

Nom du directeur
(2015-2016) : M^{me} SYLVIE CAMET

Nom du porteur de projet
(2017-2021) : M^{me} SYLVIE CAMET

Membres du comité d'experts

Président : M. Philippe RYGIEL, École Normale Supérieure Sciences Lettres

Experts :

- M. Francis AUBERT, Université Bourgogne Franche-Comté
- M. Patrick CHARLOT, Université Bourgogne Franche-Comté
- M. Pierre LAMARD, Université technologique de Belfort Montbéliard
- M^{me} Nadine WANONO-GAUTHIER (représentante du CoNRS)

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Maurice CARREZ

Représentants des établissements et organismes tutelles de la fédération :

M^{me} Muriel SINANIDES, CNRS

M. Frédéric VILLIERAS, Université de Lorraine

1 • Introduction

Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité

La Maison des Sciences de l'Homme (MSH) Lorraine a vu le jour en 2007, à l'initiative des quatre universités lorraines sous le patronage du CNRS. Elle est membre du réseau des MSH depuis 2007. Elle est Unité de Services et de Recherche (USR 3261) depuis 2009 après expertise de son programme scientifique. À la suite de la fusion des universités lorraines, elle a été rattachée à un pôle de la nouvelle entité (Connaissances, Langages, Communication, Société) ne regroupant qu'une partie des disciplines représentées au sein des programmes de la MSH. Elle est depuis 2016 directement rattachée au vice-président du conseil scientifique et à la direction de la Recherche et de la valorisation, conformément aux préconisations du CNRS.

Vingt neuf équipes, non hébergées, participent actuellement à des programmes labélisés par la MSH Lorraine. Toutes sauf deux ont parmi leurs tutelles l'Université de Lorraine, dont sept UMR. Il faut noter que trois UMR appartiennent au domaine SHS selon la nomenclature HCERES, les autres ressortant soit des sciences et techniques, soit des sciences du vivant. La MSH dispose de 460 m² à Nancy et de 235 m² à Metz, qui abritent ses personnels propres et des espaces permettant la tenue de manifestations scientifiques et de réunions.

La MSH Lorraine se définit comme un incubateur de projets, particulièrement destinée à favoriser l'émergence de projets transdisciplinaires, et une unité de services apportant une aide à l'organisation de manifestations, à la conduite de projets ainsi qu'à la veille informationnelle et à la valorisation de la recherche. Elle s'est dotée récemment d'un programme scientifique resserré autour de trois priorités, « Frontières, marges et transitions », « Création, culture patrimoine », « Humanités numériques, langage connaissance, société » .

Equipe de direction

La MSH Lorraine est dirigée depuis janvier 2016 par M^{me} Sylvie CAMET, professeure à l'Université de Lorraine. Elle est assistée d'une secrétaire générale et responsable administrative.

Quatre instances contribuent au fonctionnement de l'unité, un conseil de structure, un conseil d'orientation, un comité de pilotage, chargé de définir les orientations politiques et un conseil scientifique, chargé de l'évaluation des programmes scientifiques. La structure de gouvernance semble quelque peu complexe pour une unité employant seulement neuf personnes.

Effectifs propres à la structure

Les effectifs propres de la structure sont en effet de 9 personnes pour 8,5 ETP (5 ingénieurs d'études (IE), 2 assistants ingénieur (AI), 2 techniciens), correspondant, du fait de décharges et de doubles affectations diverses à 7,5 équivalents temps plein ; quatre personnes sont affectées à des tâches administratives, cinq à des tâches d'appui à la recherche (1 communication/valorisation, une à l'édition dont le départ est annoncé pour le premier janvier 2017, 3,5 en appui à la recherche). Parmi les personnels, quatre sont contractuels. Les effectifs sont marqués par une nette diminution depuis 2013 (11,5 ETP en 2013), un très fort *turn over*, et une diminution du niveau de qualification des agents (2 ingénieurs de recherche (IR) en 2013). La proportion de personnel CNRS (1 AI proche de la retraite) apparaît très modeste pour une MSH.

2 • Appréciation sur la structure fédérative

Avis global

La MSH Lorraine est une jeune unité (USR 2007) qui a connu, confrontée à des changements institutionnels rapides et pas toujours prévisibles (fusions des 4 universités lorraines, émergence de la Région Grand Est), une histoire récente troublée. Cela s'est traduit par un fort *turn over* des personnels, une forte instabilité à la tête de l'institution, une diminution de ses ressources, marquée notamment par une baisse sensible des fonds disponibles, du nombre des agents employés en propre à la structure, la perte de ses postes d'IR et de fortes incertitudes, qui ne semblent toujours pas levées, quant au mode de son rattachement aux structures universitaires locales.

L'unité a cependant, malgré une diminution notable du volume de son activité, poursuivi ses missions, donnant la priorité à l'accompagnement de projets transdisciplinaires, s'appuyant sur de forts liens entre unités SHS et acteurs relevant d'autres domaines, et à la valorisation des produits des enquêtes menées. Ses équipes ont également travaillé à l'élaboration d'une structuration de ses programmes permettant une plus grande lisibilité de ses thématiques privilégiées.

Le bilan de l'unité, son rôle effectif d'incubateur de projets pluri ou transdisciplinaires, lui permettant d'abriter aujourd'hui trois projets ANR et un projet financé sur fonds européens, le volume de son activité de service, la volonté affirmée de donner à la MSH un rôle conforme aux missions des MSH que matérialise le projet présenté, justifient son renouvellement en tant qu'USR, d'autant que beaucoup d'unités du périmètre sont des EA, notoirement mal pourvues en matière de fonction support.

La nouvelle direction présente pour cette prochaine phase un projet ambitieux, que l'on pourrait qualifier de projet de relance, mettant en avant les interactions transdisciplinaires et les liens avec des équipements structurants. L'adéquation des moyens (locaux, personnels en particulier) aux fins poursuivies ne semble pas cependant à ce stade assurée et nécessiterait un engagement fort des tutelles et des collectivités. L'articulation de certaines des priorités avancées apparaît à définir plus nettement (affirmation de l'ancrage aux territoires lorrains et ouverture simultanée vers la Champagne-Ardenne par exemple) ainsi que l'identité scientifique propre de l'unité dont les traits distinctifs (transdisciplinarité des programmes, fort ancrage territorial, importance des thématiques santé et linguistique) apparaissent assez peu dans le discours que cette structure fédérative tient sur elle-même.

Points forts et possibilités liées au contexte

La MSH Lorraine présente d'indéniables atouts. Les projets soutenus par la MSH Lorraine témoignent d'échanges fréquents entre les acteurs SHS et des acteurs provenant du monde des sciences techniques (santé, environnement, mathématiques, informatique en particulier). Les instances de pilotage scientifique comportent des représentants étrangers et plusieurs projets impliquent des partenariats avec des acteurs étrangers, témoignant d'une ouverture internationale de fait. De plus, les activités de la MSH sont adossées à des équipements ou projets structurants (Ortolang, projet Centhor) et les interactions avec les acteurs du territoire lorrains sont fortes et anciens. L'histoire récente de la MSHL fait enfin apparaître une mobilisation et un soutien assez fort d'une notable partie de la communauté scientifique locale à son existence et ses activités, clairement manifestée durant la visite. L'implication des personnels et de l'actuelle direction sont également à noter.

Points faibles et risques liés au contexte

Les activités de la MSH ont été incontestablement affectées par les recompositions institutionnelles du tissu universitaire lorrain et des territoires où elle déploie son activité. Il en est résulté une forte instabilité tant du personnel que de la direction. La place de l'unité au sein des nouvelles entités n'est pas encore parfaitement définie. Il manque clairement un cadre d'anticipation pour permettre aux acteurs de la MSHL de se projeter dans l'avenir.

Ces mutations ont des conséquences également en termes d'ancrage territorial. L'unité est historiquement définie en référence au territoire lorrain, les échanges en cours avec la fédération d'acteurs SHS Champagne-Ardenne, ainsi que l'intégration au sein de la Région Grand Est dessinent un contexte nouveau qui exigera une redéfinition du périmètre et des alliances de l'unité.

Le projet défini prend acte de ces mutations et dresse des perspectives ambitieuses. L'adéquation de celle-ci aux moyens disponibles est incertaine. L'extension souhaitée des locaux est-elle ainsi probable à moyen terme ? L'inégale mobilisation des différents secteurs des SHS (les disciplines juridiques et économiques sont par exemple peu représentées) autour des projets de la MSHL peut également constituer un frein à la mise en œuvre d'un projet

global. Certaines des priorités définies semblent difficiles à articuler, notamment celles qui relèvent de la définition d'une identité scientifique propre et celle de la volonté d'inclusion de toutes les recherches locales à travers des projets blancs.

Recommandations

Il est nécessaire que la position de l'unité au sein du nouveau paysage soit stabilisée et clarifiée, qu'une réflexion soit menée également quant à l'adéquation des moyens disponibles aux attentes des tutelles et aux missions incombant à l'unité du fait de son statut d'USR, quant au moyen aussi d'intégrer les quelques unités de recherche du périmètre qui demeurent à l'écart des programmes de la MSH dans le dispositif. Ainsi, l'une des 4 UMR SHS opérant au sein de l'université de Lorraine n'est pas liée à celle-ci.

Une stabilisation du personnel et des structures de gouvernance est souhaitable.

Le travail de définition de l'identité scientifique propre de l'unité doit également être poursuivi à la lumière des transformations en cours du paysage universitaire local, des projets effectivement engagés, mais aussi des mutations de son environnement (émergence de la Région Grand Est, installation du centre Pompidou Metz, statut métropolitain de l'agglomération de Nancy, etc.) ce qui devrait permettre une hiérarchisation des priorités définies par le projet présenté, qui au regard des moyens actuellement disponibles, pourront difficilement toutes bénéficier du même investissement.

Le comité d'experts suggère que le comité de pilotage fasse des propositions opérationnelles en ce sens, qui puissent être soumises à l'approbation des tutelles et des partenaires de la Maison des Sciences de l'Homme Lorraine. Il serait souhaitable à cette fin que sa composition, telle que donnée par le site de la structure, soit actualisée afin de tenir compte des transformations institutionnelles récentes, qu'il comprenne aussi un représentant de la métropole du Grand Nancy (qui a, aux termes de la loi du 27 janvier 2014, vocation à participer à la valorisation des ressources universitaires et des fonctions de recherche), un représentant, à titre d'invité, du réseau SHS Champagne-Ardennes (si celui-ci doit être associé à l'exécution du prochain contrat) ainsi qu'un représentant de sa tutelle.

La visite a fait apparaître des opérations menées conjointement avec des institutions culturelles locales, peu mises en valeur par le rapport écrit, partenariats qui constituent un atout de la maison et doivent être à la fois poursuivis et valorisés.

Il paraît enfin nécessaire de distinguer plusieurs niveaux d'objectifs et plusieurs temps de réalisation. La stabilisation du périmètre et des assises institutionnelles sont une priorité et leur réalisation effective une urgence, notamment au plan des ressources humaines. Il s'agit de la survie de l'institution MSHL. La construction d'un projet commun, associant étroitement l'ensemble des unités de recherche dans leur diversité disciplinaire et thématique, constitue le deuxième palier d'objectifs, sur un calendrier relativement resserré - de l'ordre de deux ans. La prise en compte des coopérations entre domaines disciplinaires constitue un atout de la MSHL, à prolonger et à valoriser dans ce projet qui reposera d'abord sur un renforcement des interactions au sein des SHS. C'est le succès du prochain contrat quinquennal qui est ici en jeu. Un troisième niveau d'objectifs peut être envisagé avec la construction d'un bâtiment dédié à la MSHL, aux plans fonctionnel et symbolique, ainsi qu'avec l'extension géographique et scientifique vers les unités de recherche de Champagne-Ardenne, le pas de temps étant alors celui du long terme et la vocation de cette perspective essentiellement celle d'une anticipation des enjeux à venir pour le prochain contrat.

3 • Appréciations détaillées

Bilan de l'activité scientifique issue de la synergie fédérative

La politique scientifique de la MSH Lorraine poursuit une double ambition : regrouper des projets autour d'axes et renforcer les dynamiques interdisciplinaires, notamment en direction des sciences dures. Au cours des dernières années, cette articulation programmatique et disciplinaire a permis de rassembler des chercheurs autour de six axes. Cette recherche d'une synergie a également donné naissance à une production scientifique, principalement en langue française, et à des collaborations régionales et nationales sous la forme de manifestations scientifiques (colloques internationaux, congrès de société savantes, édition de corpus, valorisation scientifique, en particulier sur le site de la MSH). Le resserrement annoncé autour de trois axes permettra de mieux hiérarchiser les priorités scientifiques et d'offrir une meilleure lisibilité de la place de l'institution dans le paysage scientifique français.

Réalité et qualité de l'animation scientifique

On perçoit une ambition haut placée par la MSHL pour l'animation scientifique, d'abord par la composition du tour de table des équipes participantes (diversité des disciplines) ainsi que par l'objectif de travail interdisciplinaire prenant en compte les coopérations entre le domaine des SHS et les autres domaines scientifiques, ensuite par la volonté de se situer sur le registre de l'innovation par la recherche de l'ouverture, de la coopération, de la couverture des risques sur de nouveaux programmes.

Dans la réalisation, on note une animation par axe combinée à des cycles de conférences. Dans les axes, les lignes de force sont construites de façon méthodologique (en lien avec les corpus) ou thématique, plus ou moins problématisées (par le concept de frontière ou par l'analyse de l'innovation dans les catégories de l'action publique, par exemple). Des « leçons inaugurales » permettent de proposer une tribune à de jeunes collègues arrivant à l'Université de Lorraine ; elles sont complétées par des conférences de bon niveau, qui attirent un public nombreux. Les axes, sur lesquels l'organisation de l'animation est principalement construite, sont diversement représentés dans les réalisations effectives ; on peut y lire l'effet de fonctionnements différents, mais aussi de niveaux de dynamisme plus ou moins marqués de chacun d'eux.

À côté de ces actions propres à la MSHL, il y a aussi la conduite d'actions d'appui à des événements organisés par les équipes de recherche (colloques, séminaires, *workshops*). Importante pour la dynamique d'animation des EA, cette politique pose la question de la place dans le plan de charge général des programmes d'animation propres vis-à-vis des opérations de soutien aux actions des laboratoires.

Les questions matérielles jouent un rôle défavorable au développement de l'animation scientifique : la disposition des locaux de la MSHL sur Nancy, leur accès peu pratique et mal adapté aux opérations de rencontre, d'ouverture et de circulation peuvent ainsi gêner ladite animation. De plus, la bilocalisation Nancy-Metz, favorable à l'implication de tous les enseignants-chercheurs (EC) de l'Université de Lorraine, se déroule dans des conditions difficiles, compte tenu de l'absence d'organisation des trajets entre les deux villes pour favoriser les participations croisées, mais aussi du caractère peu adapté et dégradé des locaux messins.

Pertinence et qualité des services techniques communs

La MSH de Lorraine (USR3261) dispose de ressources techniques assez modestes au regard des normes des MSH, mais appropriées à la mutualisation des moyens afin que les deux sites Nancy et Metz puissent en bénéficier. Le comité d'experts a pu constater la présence de plusieurs salles équipées en visio-conférences.

Un service de prêt de matériel informatique et audio-visuel est à la disposition des personnels et une plateforme soutenue par l'Equipex Ortolang (Open Ressources for Tools and Language) permet un accès à une infrastructure en réseau offrant un réservoir de données (corpus, lexiques, dictionnaires, etc..) et d'outils sur la langue.

Une question demeure quant à l'implication des ingénieurs, des techniciens dans ces services techniques. Le rapport d'auto-évaluation rédigé par la MSHL, à plusieurs reprises, nous indique d'une part les difficultés rencontrées lors des différentes réorganisations institutionnelles, d'autre part nous informe du départ de certains personnels et de la surcharge de travail des personnels accompagnant les activités des chercheurs. Certaines des activités en ligne n'ont pu être poursuivies certainement faute de moyens humains (les leçons inaugurales par exemple s'arrêtent en 2013). Il serait donc important, tout en valorisant le travail déjà entrepris, d'évaluer plus précisément les moyens

nécessaires pour que les services techniques puissent réellement servir d'appui aux activités de recherche et à leur valorisation.

Degré de mutualisation des moyens des unités

Après une période d'incertitude pour ne pas dire de crise (réduction des ressources budgétaires d'environ 2/3, avec pour corollaire une diminution des effectifs propres), la MSH Lorraine peut néanmoins appuyer sa politique d'animation scientifique sur des moyens humains se traduisant par 8 postes administratifs dont 4 titulaires et 4 contractuels. Des informations recueillies lors de la visite semblent néanmoins indiquer la perte prochaine d'un demi-poste supplémentaire. Par contre, les ressources financières propres hors masse salariale sont en passe de stabilisation grâce à des appels à projets lauréats et une diversification des partenariats. Mais les 695 m² de surface de bureaux et salles de réunion (sur deux sites), s'ils ont le mérite d'exister, ne semblent pas aptes à répondre aux objectifs fédératifs ambitieux annoncés au sein de la Région Grand Est. La double implantation Nancy/Metz, que tous les acteurs déclarent vouloir maintenir et assumer suppose une réflexion sur les fonctions et les modalités de cette bi-localisation. Les départs annoncés d'agents lors de la visite mettent en évidence le fait que la présence à Metz se réduira à partir de janvier 2017 à l'affectation d'un travailleur isolé à Metz qui réside de plus à Nancy.

La MSHL ne gère pas de plateforme technique propre. Ses équipes et les chercheurs associés ont développé des coopérations externes (quid de ORTOLANG plus particulièrement mais aussi Hypothèses.org en interne, GEOBFC avec la MSH de Dijon). Les équipes et chercheurs associés à la MSH développent par contre un projet ambitieux (CENHTOR), qui pourrait à terme permettre à la MSHL de se doter d'un équipement propre. Des sites web hébergés et développés, des événements académiques ou grand public sont co-organisés. L'exploitation de ces « outils », notamment les plates-formes, demande cependant à être indéniablement confortée et amplifiée afin de coller pleinement aux attentes d'une USR (ex : projet CENHTOR). De même, les relations avancées avec la SATT Grand Est doivent aller au-delà des effets d'annonce. Enfin, la restructuration en 3 axes se lit difficilement à l'aune de cette mutualisation des moyens (ex : absence de marqueurs d'une interdisciplinarité, notamment avec les sciences exactes).

Pertinence du projet de stratégie scientifique, complémentarité / insertion par rapport aux autres structures fédératives présentes sur ce site

Le bilan et projet tel qu'ils sont présentés se caractérisent surtout par leur jeunesse et par leur volontarisme. En effet, la MSH a réduit en 2015 ses axes, alors au nombre de 6, pour se reconcentrer, à travers le concept de mutation entendu largement, sur 3 axes : axe 1 « frontières, marges et transitions », axe 2, « création, culture, patrimoine », axe 3 « humanités numériques, langage, connaissance, société ». Sur le papier, et après audition des porteurs de projet, cette nouvelle articulation semble plus dynamique que celle ayant eu cours antérieurement et permet une synergie sans doute plus aboutie, tout en couvrant l'ensemble du spectre théorique des SHS.

L'équipe dirigeante semble tout à fait consciente des difficultés rencontrées pour fédérer des disciplines des SHS entre elles. Pour preuve, son orientation récente incarnée par un appel à projet en 2016 destiné à donner une meilleure représentativité aux projets portés par la MSHL, et plus particulièrement à certaines disciplines des sciences humaines et sociales. Cet effort pour rassembler est louable, d'autant plus qu'il s'ouvre à des sciences autres que les SHS. Le diagramme de la page 26 du dossier d'auto-évaluation est sur ce point caractéristique des projets proposés depuis 2013. L'ouverture des projets à certaines sciences (informatique, mathématiques), si nécessaire soit-il, ne doit pas occulter certaines disciplines propres aux SHS (par exemple ici histoire et civilisations, droit et science politique) dont l'insertion dans les projets de la MSH semble plus délicate à mettre en œuvre.

Quant aux liens avec les autres structures, il est nécessaire de poser en préalable la période « mouvementée » qu'a subie l'unité depuis quelques années, avec la fusion des universités et son rattachement pendant quelques années au Pôle Connaissance Langage, Communication et Sociétés (CLCS). Tout récemment, en 2016, la MSH a été rattachée directement au VPCS de l'Université de Lorraine, ce qui est sûrement plus à même de lui donner une visibilité accrue au sein du paysage universitaire local et national. La volonté affichée par l'université et le projet présenté de décloisonner les disciplines doit s'accompagner, pour ne pas rester lettre morte, d'une réelle politique de mise en avant des SHS et de leur autonomie, qui doit venir de l'équipe de gouvernance. À ce titre, on ne peut que s'inquiéter de la perte de certains supports de postes par la MSH, en particulier celui affecté à l'édition (mission essentielle de la structure). Les mois à venir montreront si l'Université de Lorraine entend développer une véritable politique autour de la MSH en lui permettant d'impulser un rôle fédérateur.

Quant aux relations avec le CNRS, si l'on peut comprendre que cette institution ait attendu que la situation délicate vécue par la MSH soit réglée, il semble nécessaire que dorénavant le CNRS soutienne beaucoup plus activement la structure, dont on ne peut que regretter qu'elle ne dispose que d'une assistante ingénieure affectée au CNRS.

4 • Déroulement de la visite

Date de la visite

Début : 17 novembre 2016 à 09h30

Fin : 17 novembre 2016 à 16h15

Lieu de la visite

Institution : MSH de Lorraine

Adresse : 91 Avenue de la Libération, 3^{ème} étage, Nancy

5 • Observations générales des tutelles

**Direction de la Recherche et de
la Valorisation**

91 avenue de la Libération
BP454
54001 NANCY Cedex

Frédéric VILLIERAS
vp-recherche@univ-lorraine.fr
Pierre MUTZENHARDT
president@univ-lorraine.fr

Délégation Centre-Est du CNRS

17 rue Notre-Dame des Pauvres
BP 10075
54519 VANDOEUVRE Cedex

Muriel SINANIDES
delegue@dr6.cnrs.fr

HCERES
2 rue Albert Einstein
75013 Paris

Nancy, le 10 janvier 2017

Objet : Observations de portée générale sur le rapport d'évaluation -
DER-SF180015261 – MSH (Maison des Sciences de l'Homme Lorraine)

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions pour le rapport d'évaluation réalisé pour l'Unité de Services et de Recherche CNRS-UL MSH (Maison des Sciences de l'Homme Lorraine), que vous nous avez transmis le 23 décembre 2016. Nous tenons également à remercier très sincèrement les évaluateurs pour la qualité des échanges lors de la visite et pour l'analyse de cette USR.

Après consultation du directeur de l'unité, nous vous informons que nous n'avons pas d'observations particulières à formuler sur le rapport d'évaluation transmis, uniquement quelques corrections factuelles que vous trouverez dans le document approprié.

Vous remerciant à nouveau pour cette évaluation qui permettra à l'USR MSH de poursuivre sa réflexion en fonction des recommandations émises, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

La Déléguée Régionale
Centre-Est du CNRS,

Muriel SINANIDES

Le Président de l'Université
de Lorraine,

Pierre MUTZENHARDT



Paris, le 31 JAN. 2017

Réf : INSHS/D/2017- *62*

Monsieur Pierre GLAUDES
HCERES
Directeur de la section des unités
de recherche
20 rue Vivienne
75002 PARIS



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

Objet : Réponse au rapport du comité de visite du HCERES – USR3261
Réf : DER-SF180015261 - MSH - Maison des Sciences de l'Homme
Lorraine

Monsieur le directeur,

La lecture du rapport provisoire du HCERES concernant l'évaluation de
l'USR3261 *Maison des Sciences de l'Homme Lorraine* n'appelle pas
d'observation particulière de la part du CNRS.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de toute ma
considération.

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'P. Bourdelais'.

Patrice BOURDELAIS
Directeur de l'Institut
des Sciences humaines et sociales